



# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE-RENDU - Séance du 07 Février 2025

L'an 2025, le 07 Février à 18H00, le Conseil Municipal de la commune de Jouy s'est réuni à Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nadia LEITUGA, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28 Janvier 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28 Janvier 2025

**Présents :** Mme Nadia LEITUGA, MM. Gilles CARIOU, Yves GRIBOT, Eric GOIS, PICARD Patrice, PROVOST Jacques, SIBOUT Jérémy. et Mmes Laure RAVEREAU et Maria VEIGA

**Absents Excusés :** Mme LIMA Alice, MM. COURSON Christophe, BEAU Jean-Julien, DENIS RODRIGUEZ, GRASSIN Pascal.

**A été nommée secrétaire :** Mme Maria VEIGA

Les conditions de quorum étant réunies, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la séance du 18 Novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

### **Le Conseil Municipal**

**EST INFORMÉ** par Veolia qui facture l'assainissement pour notre compte, que la suppression de la redevance Pollution et de la Modernisation des réseaux de collecte sera remplacé par :

- **une redevance consommation** avec un taux fixé par l'AESN
- **une performance Eau** géré par le SIVOM
- **une performance Assainissement** avec un taux fixé par l'AESN. Elle sera prélevée directement par l'AESN auprès de la collectivité, il faut donc que la collectivité fixe une contre-valeur. Le Conseil Municipal décide de la fixer à **0.027€/m<sup>3</sup>** pour l'année 2025. Chaque année il faudra délibérer en fonction des performances attribuées par l'AESN

**DÉCIDE** que chaque convention fera l'objet d'une délibération et **REFUSE** la proposition du SDEY

**FIXE** les ratios d'avancement de grade pour la commune. Le taux de promotion applicable, au sein de la collectivité, à l'ensemble des agents promouvables remplissant les conditions requises pour pouvoir bénéficier d'un avancement au grade supérieur est fixé à 100%.

**AUTORISE** Mme le Maire à créer une régie de recettes.

**AUTORISE** Mme le Maire à signer à demander une demande de subvention dans le cadre des amendes de police pour l'achat de panneaux de signalisation et de radars pédagogiques.

### **Informations et questions diverses**

**Mme le Maire rend compte au conseil des décisions qu'elle a prise dans le cadre de ses délégations :**

**Dans le cadre du dossier du Pont du Dardou**

- Signature de l'acte d'engagement pour le bureau d'études (MOE).
- Signature des courriers pour les entreprises pour la réalisation d'une mission d'études géotechniques

### **Autres points :**

**La cérémonie des vœux** s'est très bien déroulée.

**Broyage des sapins de Noël** : une bonne vingtaine de sapins ont été broyés.

**Recensement national** : du 16/01 au 15/02/2025. A ce jour, nous sommes à 95.9% de recensés, des courriers de 1<sup>ère</sup> relance ont été transmis à la dizaine de personnes n'ayant toujours pas répondu.

**Vidéosurveillance aux Bordes** : l'installation se fera au printemps.

**Adressage** : des devis ont été demandés. Le conseil municipal retient celui de l'entreprise J.C.L

**Radars pédagogiques pour le hameau « Les Bordes »** : des devis ont été demandés. Le conseil municipal retient celui de l'entreprise J.C.L

**Assurances 2025** : Mme le Maire informe les élus de l'augmentation du coût pour 2025, soit environ + 9%.

**Accessibilité cimetière** : Un test avec des caillebotis sera fait.

**Travaux Ecole** : Mme le Maire fait un point sur le plan de financement. A ce jour, le montant des travaux s'élève à 514 452.16 € H.T. Le montant des subventions attribuées, à date, est de 222 304 €. La commune est dans l'attente d'une réponse pour une subvention DETR qui pourrait s'élever à 123 704 €.

**La comité consultatif communal des sapeurs-pompiers** s'est réuni et a accepté la candidature de M. CANDIDO TIAGO.

**Écoulement Eaux Pluviales – Les Bordes** : Des travaux ont été réalisés en fin d'année. Un nettoyage des buses serait à faire en collaboration avec le CPI comme cela s'est déjà fait auparavant.

**Fibre** : La ligne a été déposée pour desservir le domaine de Chenevières.

**Enfouissement La Mardeleuse** : une réunion est prévue la semaine prochaine avec le SDEY afin de chiffrer l'étude pour des travaux à prévoir en 2026.

**Schéma directeur d'assainissement** : La participation communale estimée à 10 395.07 € sera à prévoir au BP 2025 -Assainissement.

### **Projets pour 2025**

#### **Engagés en 2024**

1. Hyperion : vidéosurveillance aux Bordes
2. Pont du Dardou (études)
3. Adressage et radars aux bordes
4. Rénovation de l'école et du logement

#### **A prévoir**

1. Cimetière - accessibilité
2. Eaux pluviales côté impair aux Bordes
3. Fleurissement
4. Eclairage City Park, cour de la maternelle et Eglise (porte donnant côté rue du chemin de César)

#### **Tour de table**

Il est demandé à Mme le Maire de se renseigner sur les normes de sécurité pour l'utilisation du nouveau bâtiment et de prévoir un entretien ménager dans l'église.

Séance levée à 20H45

Le Maire, Nadia LEITUGA

